

# GFA La Candiette - LA ROQUE D'ANTHÉRON (13)

## PROJET DE SERRE AGRICOLE

Juillet 2017

### ANNEXE 10

### NOTICE PAYSAGÈRE



## SOMMAIRE

<b>1/ CONTEXTE PAYSAGER GÉNÉRAL .....</b>	<b>3</b>
<b>2/ CONTEXTE PATRIMONIAL.....</b>	<b>6</b>
<b>3/ CONTEXTE PAYSAGER LOCAL .....</b>	<b>7</b>
<b>4/ PERCEPTIONS VISUELLES .....</b>	<b>10</b>
<b>4.1 Perceptions éloignées.....</b>	<b>10</b>
<b>4.1 Perceptions rapprochées .....</b>	<b>13</b>
<b>5/ IMPACT PAYSAGER.....</b>	<b>16</b>

# 1/ CONTEXTE PAYSAGER GÉNÉRAL

Le projet de serre photovoltaïque se situe environ 1,8 km au nord-ouest du centre-ville de La Roque-d'Anthéron, dans le département des Bouches-du-Rhône.

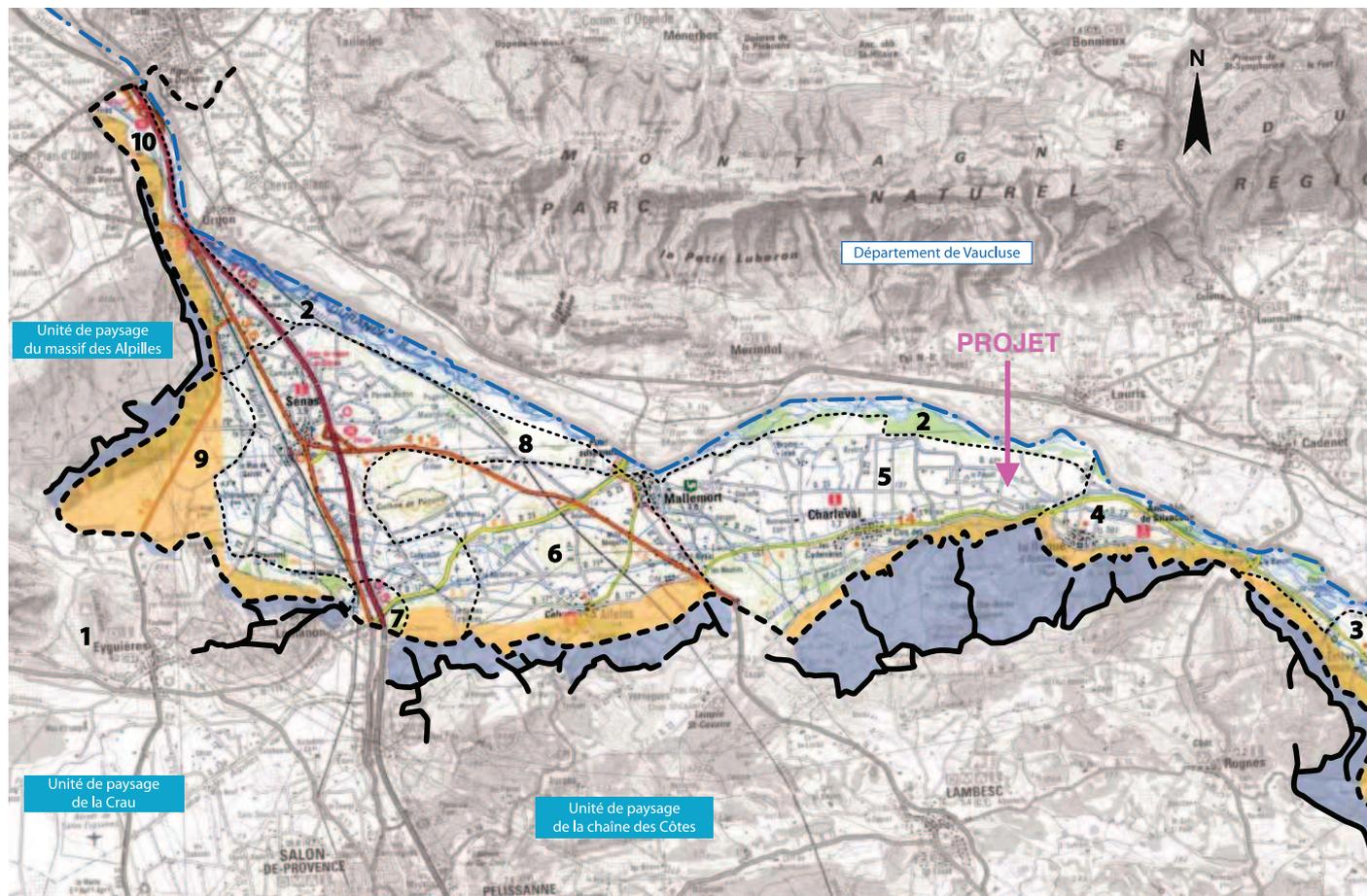
L'atlas des paysages des Bouches-du-Rhône définit les grandes entités paysagères réparties sur le territoire départemental. La zone du projet se situe dans l'entité intitulée «**la vallée de la Basse Durance du défilé de Mirabeau au seuil d'Orgon**» caractérisée comme suit :

«*L'unité de paysage occupe les terrasses alluviales s'étendant entre les versants du Lubéron au Nord et les contreforts du Concors, de la Trévarresse, de la chaîne des Côtes et du massif des Roques au Sud. Les Alpilles ferment l'espace à Orgon au Sud-Est. L'ambiance de la vallée et l'échelle du paysage sont influencées par ces collines proches. Le paysage de la plaine agricole est organisé autour de la rivière qui est peu visible sinon depuis les ponts qui la franchissent. L'équilibre est subtil entre le paysage agraire, le paysage naturel du lit de la rivière et des versants collinaires, et le paysage bâti des villages, des châteaux et des mas dispersés.*»

Cette entité paysagère est divisée en 10 sous-unités ; le projet appartient à la sous-unité n° 5 - **La plaine de Charleval à Mallemort** » décrite comme suit :

« *La terrasse irriguée, avec ses hameaux et ses mas, compose un paysage de grandes parcelles ouvertes, interrompues par les haies de peupliers et les linéaires de cannes le long des nombreux canaux. Lubéron au Nord, chaîne des Côtes au Sud, délimitent la plaine. »*

L'unité de paysage de la basse Durance - Secteur Ouest



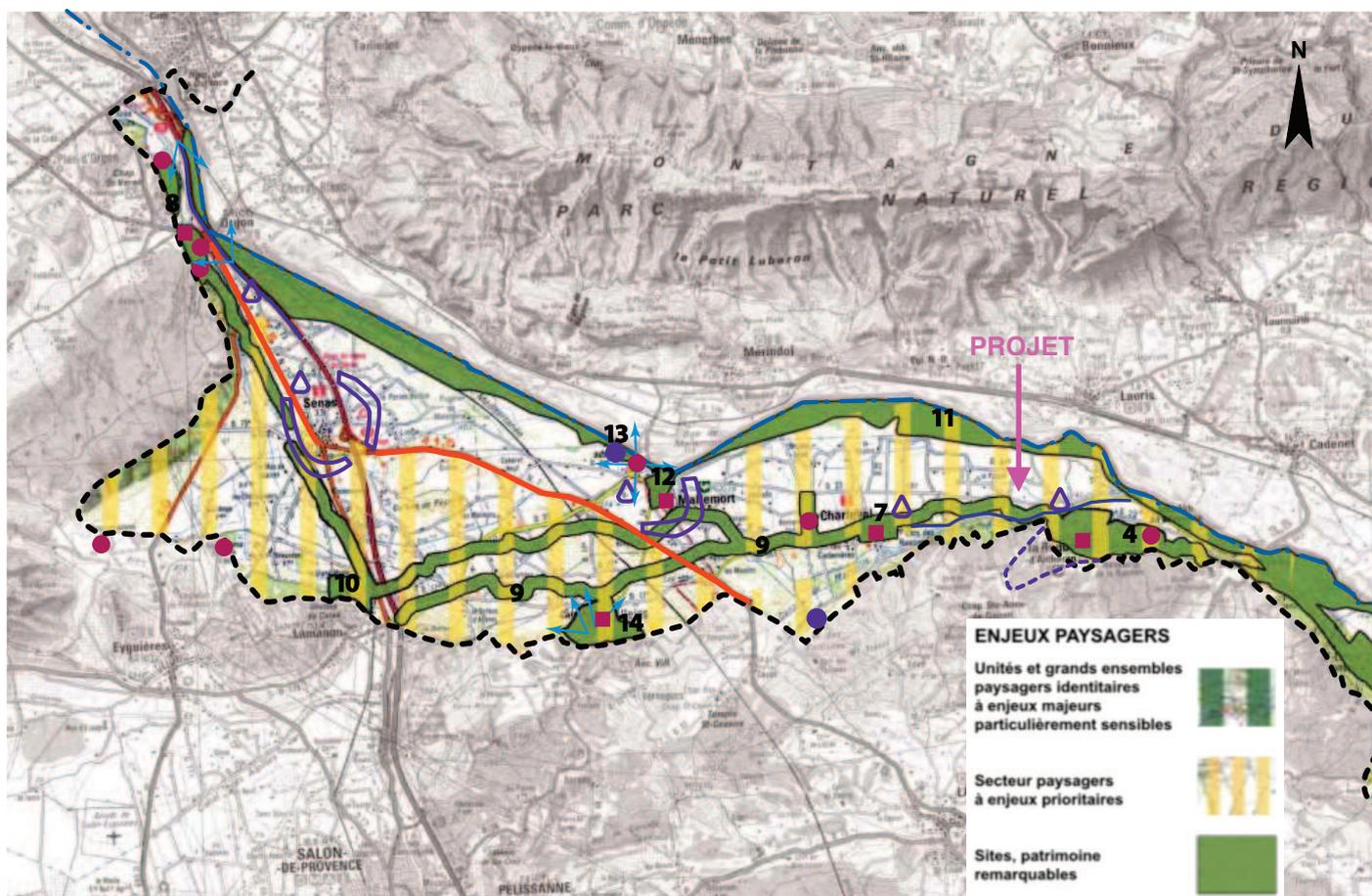
Cartographie des sous-unités paysagères - Extrait de l' Atlas des paysages des Bouches-du-Rhône

Les enjeux recensés pour cette sous-unité paysagère, sont synthétisés sur la carte ci-dessous. Le projet est situé dans un **secteur paysager à enjeux prioritaires**. Ces secteurs concernent :

- Le lit de la Durance et les terrasses basses,
- Les versants encadrant la vallée,
- Les abords des villages, des bastides, des châteaux, des éléments du patrimoine bâti.

Par ailleurs, le projet se trouve entre les sites remarquables n°4 « Sites de Silvacane et de la Roque d'Anthéron », et n°7 « Village de Charleval et château de Bonneval ». L'enjeu concernant ces sites est « **le maintien de la qualité paysagère et des structures identitaires** ».

#### Les enjeux paysagers - Secteur Ouest



Cartographie des enjeux paysagers - Extrait de l' Atlas des paysages des Bouches-du-Rhône